



COMITE DE SUIVI DU POLE GESTION DES MILIEUX NATURELS ET DU POLE D'INFORMATION FLORE-HABITATS

12 février 2013

Compte-rendu





LISTE DES PARTICIPANTS :

Nom	Structure
Agier Annie	Région Rhône-Alpes
Alzate Luisa	Région Rhône-Alpes
Amoros Claude	CSRPN
Avrain Jean-Noël	Mémoris
Bacher Alexandre	CG 01
Basso Léa	Ecosphère
Besancenot François	PNR Chartreuse
Bidaud Espérance	Fédération mycologique et botanique Dauphiné-Savoie
Bonnassieux Didier	ONF
Bordon Jacques	Association pour la Connaissance de la Flore du Jura
Boulet Vincent	CBNMC
Broutin Eric	Région Rhône-Alpes
Carod Aurélie	Syndicat mixte des Baronnies provençales
Carrio Jean-Luc	DREAL Rhône-Alpes
Cérange Bernard	Société Française d'Orchidophilie (Groupement Rhône-Alpes)
Chambon-Rouvier Sandrine	CG 69
Chondroyannis Pascal	CBNA
Clabaut Alain	Région Rhône-Alpes
Clary Joël	Musée des confluences
Colleu Marc-Antoine	Latitude UEP – section biodiversité
Coquillard Hervé	CREN Rhône-Alpes
Corbin Diane	FRAPNA Loire
Dabin Philippe	Association Païolive
Dalvai Frédéric	CG 38
Delobel Edith	Association des amis de la nature du Haut-Beaujolais
Deneuvy Jean-Philippe	DREAL Rhône-Alpes
Durbin Philippe	Société Française d'Orchidophilie (Groupement Rhône-Alpes)
Farret Christiane	CBNA
Fel Béatrice	CG 74
Filek Patrick	Association des amis de la nature du Haut-Beaujolais
Flauraud Robert	CBNMC
Flenet Laurent	CG 26
Frappa Fabrice	CG 42
Gardien Stéphane	Association pour la Connaissance de la Flore du Jura



Geslin Marie-Laure	Latitude UEP – section biodiversité
Giraudet Pierrick	Bureau d'études BIOTOPE – Agence RA
Girod Christophe	Bureau d'études Césame
Gotteland Pierre	Centre régional d'information et de suivi des espèces exotiques envahissantes
Guemain Karen	Compagnie nationale du Rhône
Guillaume Nicolas	CBNMC
Joubert Pierre	Grand Parc Miribel Jonage
Klein Manuel	Wanadev
Kristo Ornella	PIFH
Lagarde Thierry	Communauté urbaine du Grand Lyon
Le Bret Véronique	LPO Rhône-Alpes
Le Louaver Manuel	Latitude UEP
Lepargneur Christophe	Bureau d'études Gestion espaces nature
Leprince Jacques-Henry	FRAPNA Ardèche
Losinger Isabelle	Office national de la chasse et de la faune sauvage
Marhailac David	DDT Loire
Mathieu Kevin	LPO Rhône-Alpes
Méry Luc	Apollon 74
Mignot Nicolas	CPNS
Mikolajczak Alexis	CBNA
Mouret Hugues	Arthropologia
Peyronel Olivier	Syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche
Philippon André	CG 01
Pignon Martin	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Quesada Raphaël	Association Nature Nord Isère "Lo Parvi"
Rabiot Mathias	Grapheine
Racapé Cécile	CREN Rhône-Alpes
Rousse Didier	FRAPNA Rhône
Scagni Jérémie	Mosaïque environnement
Thinon Benjamin	Acer campestre
Thuillier Laurence	DREAL Rhône-Alpes
Van Vooren Nicolas	Fédération mycologique et botanique Dauphiné-Savoie
Vergne Thierry	CBNMC
Vernet Romain	CRISE
Wlérick Lise	Office national des forêts



LISTE DES EXCUSES :

Nom	Structure
Augé Vincent	Parc national de la Vanoise
Bal Bernard	ASTER (Conservatoire des Espaces Naturels de Haute-Savoie : CEN 74)
Barouillet François	Direction départementale des territoires de la Drome - Service environnement
Bonne Bernard	CG 42
Bouillon Marie-Claude	Association le Pic Vert
Boularand Pascale	Direction départementale des territoires de l'Isère - Service environnement
Brechard Charles	CG 69
Buis Emmanuel	CG 07
Chabrolle Alain	Conseil Régional Rhône-Alpes
Chillet Christophe	Parc national de la Vanoise
Cianfarani Grégory	Jardin botanique de Lyon
De Villele Xavier	Syndicat Mixte du Bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy (SYMILAV)
Déchamp Chantal	Association française d'étude des Ambrosies
Delahaye Thierry	Parc national de la Vanoise
Delavie Julie	Muséum d'histoire naturelle de Grenoble
Duhamel Alix	CG 73
Eraud Yannick	Agence de l'eau Loire Bretagne
Fabre Amédée	Direction départementale des territoires de la Haute-Savoie - Service environnement
Faure Jean-Pierre	Union régionale des fédérations départementales des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique de Rhône-Alpes
Gauthier Catherine	Museum d'Histoire Naturelle de Grenoble
Gaymard Hervé	CG 73
Gilbert Jean	CG 42
Gillet Nadège	Unité régionale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement
Gourgues Frédéric	Gentiana (Société botanique Dauphinoise)
Guettet Yves	Connaissance de la flore de l'Ain
Imbert Gilles	CG 73
Ledenvic Philippe	DREAL Rhône-Alpes
Lopez Jean-François	Parc naturel régional du Massif des Bauges
Marciau Roger	AVENIR
Marteil Fred	Syndicat Mixte du Bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy (SYMILAV)
Mazuir Rachel	CG 01
Mercier Michel	CG 69



Meyer Dorothée	DREAL PACA
Monteil Christian	CG 74
Plaige Véronique	Parc national de la Vanoise
Sautière Christophe	CG 07
Scappaticci Gil	Société Française d'Orchidophilie (Groupement Rhône-Alpes)
Thomine Sophie	CG 26
Till-Botraud Irène	Laboratoire d'Ecologie Alpine - Université Joseph FOURIER - UMR CNRS 5553
Vallini André	CG 38
Viglione Julien	Bureau d'études ECOMED
Vinay-Forga Varinia	Conseil Régional Rhône-Alpes



Rappel de l'ordre du jour :

Eléments relatifs au pôle gestion des milieux naturels

- **Présentation et rappel sur la structure générale** (9h30)
- **Point sur l'avancée des développements informatiques de la plate-forme** (9h45)
Présentation du prestataire et échéancier 2013
- **Programme de travail 2013** (9h55)

Présentation de la charte graphique de l'observatoire de la biodiversité par GRAPHEINE : 10h05

Eléments relatifs au pôle flore habitats

- **Etat d'avancement du réseau** (10h25)
- Présentation du réseau des adhérents (nombre d'adhérents, données)
- **Développements de la plateforme PIFH** (10h35)
- Point sur les développements informatiques complémentaires et l'intégration de la charte graphique.
- Démonstration rapide de la nouvelle version de la plateforme
- Point sur les monographies (rédaction, relecture, mise en ligne)
- **Dynamique régionale du Pôle** (11h15)
- Finalisation de la liste rouge régionale de la flore vasculaire (passage CSRPN)
- Liste d'espèces sensibles de la flore vasculaire (passage prévu en CSRPN)
- Avancée des travaux sur les données d'habitats naturels
- **Programme de travail 2013** (11h30)
- **Signature officielle de la Charte du Pôle d'information flore habitats** (12h00)



Introduction :

Jean-Philippe Deneuvy accueille les participants en les remerciant de leur présence. Il rappelle l'importance des Pôles pour les politiques régionales de l'environnement en Rhône-Alpes et annonce le déroulement de la matinée. Il salue notamment les progrès effectués concernant la plateforme web du Pôle flore-habitats, les avancées du Pôle gestion et la nécessaire relance de la construction du Pôle faune.

Présentation du Pôle gestion par Cécile Racapé (CEN Rhône-Alpes)

Le compte-rendu de l'intervention du CEN Rhône-Alpes et des échanges portant sur le Pôle gestion des milieux naturels fera l'objet d'un envoi ultérieur.

Présentation de la charte graphique par Mathias Rabirot (Grapheine)

Le concept de la charte graphique est rappelé. Cette charte est commune aux deux pôles existants ainsi qu'au futur pôle faune, actuellement en réflexion et au projet d'« observatoire de la biodiversité » qui constituera à terme le cadre de cohérence partagé.

Présentation du Pôle d'information flore-habitats

• Etat d'avancement du réseau

- Pascal CHONDROYANNIS rappelle que les instances de gouvernance du PIFH se sont précédemment réunies les 27/06/2011 pour le Comité de suivi et le 22/11/2011 pour le Comité de pilotage. L'année 2012 a été consacrée par les 2 CBN aux nécessaires avancées opérationnelles du Pôle présentées aujourd'hui.

Il souligne le travail important qui a été fait sur la rédaction et la relecture des monographies de présentation des espèces (1000 sur 4500 environ), intégrées à la plateforme web., ainsi que la mise en ligne des 5 millions de données sur Rhône-Alpes, rassemblées et validées par les CBN à partir de leurs observations et celles du réseau régional des acteurs de la botanique.

Il salue également le travail approfondi réalisé dans le cadre de l'élaboration de la liste rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes impliquant les deux CBN et de nombreux experts regroupés au sein d'un groupe de travail. A ce jour, la liste rouge est validée à la fois par l'UICN France et le CSRPN Rhône-Alpes. Elle a permis d'évaluer l'ensemble de la flore autochtone de Rhône-Alpes (3447 taxons) dont 524 sont menacés. Elle doit faire l'objet d'une édition et d'une mise en ligne sur la plateforme PIFH. Elle a constitué la base de réflexion du groupe de travail flore qui a également produit la liste des espèces « sensibles » du Pôle (floutées en visualisation sur la plateforme pour leur préservation).



Il explique que la plateforme a fait l'objet de nombreux développements par le CBN du Massif central et son prestataire Mémoris, permettant de présenter à ce comité une version subfinalisée performante et puissante.

Le Pôle d'information flore-habitats bénéficie d'une charte graphique commune avec le Pôle gestion réalisée par un studio de Lyon : Grapheine.

Il évoque les nombreux contacts pris par Jonathan HARENG avec les partenaires, qui ont permis de construire le réseau d'adhérents, et annonce l'arrivée d'Ornella KRISTO, nouvelle chargée de mission du Pôle qui a pris, en novembre 2012, la suite de Jonathan, parti pour l'île d'Amsterdam.

- Ornella KRISTO rappelle brièvement que le Pôle s'organise autour d'une Charte qui distingue les signataires de la Charte (DREAL, Région, Conseils généraux et CBN alpin et du Massif central) constituant le comité de pilotage du Pôle (avec CSRPN Agences de l'eau et CEN associés), et les adhérents à la Charte formant le comité de suivi. La Charte prévoit que toute structure œuvrant pour la connaissance et la préservation de la flore en Rhône-Alpes peut être adhérente au Pôle. Elle détaille les types de structures concernés (paragraphe 2.4). Une structure souhaitant adhérer à la Charte en fait la demande auprès de la chargée de mission du Pôle. L'annexe 1 de la Charte permet de réaliser cette demande. Ce document est téléchargeable sur le site du Pôle (www.pifh.fr - onglet Téléchargement - rubrique Charte et annexes ou directement dans l'onglet Adhésion).

Ornella rappelle que l'adhésion au Pôle permet d'avoir un accès permanent aux données géolocalisées présentes sur le Pôle (sauf cas des espèces sensibles). Le flux de données entre adhérent et Pôle est bidirectionnel. L'adhérent récupère les données du Pôle et intègre ses données sur le Pôle. Il bénéficie alors d'un regard expert sur ses données puisqu'elles sont validées par les CBN avant d'être versées sur le Pôle. Ceci garantit une fiabilité des données proposées sur le Pôle. De plus, la structure se met en conformité avec les textes législatifs existants relatifs à la mise à disposition des données publiques.

Les premières adhésions ont eu lieu en juin 2011, on compte aujourd'hui 25 structures adhérentes. Plusieurs catégories de structures sont adhérentes au Pôle.

Aujourd'hui, environ 5 millions de données sont présentes sur le Pôle, provenant des bases de données des deux CBN. On prévoit en 2013 une intégration de plus de 300 000 données fournies par les adhérents. La transmission de ces données sera envisagée au cas par cas avec les structures concernées en fonction des formats de données concernés.

Questions :

Christophe Girod, représentant le bureau d'études Césame environnement demande si les bureaux d'études peuvent adhérer au Pôle d'information flore-habitats.



Pascal CHONDROYANNIS explique que la Charte ne permet pas aux bureaux d'études d'adhérer et donc de participer à la gouvernance mais qu'elle prévoit un accès aux données géolocalisées à l'exception des espèces dites « sensibles » pour les bureaux d'études commandités par une autorité publique. L'accès concerne les données présentes dans la zone d'étude. Cet accès est limité à la durée de l'étude en question.

François Besancenot, du PNR de Chartreuse s'interroge sur le contrôle des données fournies par les adhérents.

Vincent BOULLET explique que la validation porte avant tout sur la probabilité de présence du taxon dans la zone indiquée en fonction de son aire de répartition connue. Il ajoute qu'il est important de raisonner en termes de pédagogie.

Aurélien CAROB, Syndicat Mixte de préfiguration PNR des Baronnies, demande si une réflexion est engagée sur les interconnexions entre SINP régionaux, le projet de PNR étant à cheval sur deux régions et donc concerné par le PIFH et le dispositif SILENE en Paca.

Pascal CHONDROYANNIS répond que c'est effectivement un objectif important, qui pourra être résolu :

- à terme par la mutualisation des données dans le SINP national, avec notamment un format standard de données commun au niveau national,
- et plus rapidement en interrégional Rhône-Alpes-PACA, par la définition d'une zone sur la limite interrégionale intégrant les structures de ce type, et dont les données pourraient être intégrées dans chacun des deux SINP régionaux à partir d'extractions mutualisées. Le Parc National des Ecrins et d'autres structures sont aussi dans ce cas. La réflexion a aussi été amorcée en ce sens côté SILENE/Paca.

Benjamin THINON, du bureau d'études Acer campestre souhaiterait savoir ce qui est attendu de la part des bureaux d'études et si la Charte du Pôle peut évoluer pour permettre l'adhésion ou au moins une meilleure prise en compte de ces acteurs.

Pascal CHONDROYANNIS prend l'exemple de la région PACA qui a développé SILENE (équivalent du Pôle flore-habitats en PACA et Languedoc-Roussillon) en évoquant la catégorie des fournisseurs de données existants dans le cadre de SILENE et qui pourrait être une idée d'évolution souhaitable en Rhône-Alpes.

• Développements de la plateforme PIFH

- Jean-Noël AVRAIN, de la société Mémoires (prestataire informatique), explique que de nombreux développements ont eu lieu. Les remarques des utilisateurs sont prises en compte au mieux.



- Ornella KRISTO réalise la démonstration en ligne de la plateforme web et détaille les fonctionnalités offertes.

La charte graphique du Pôle a été intégrée au site, dont les visuels traduisent à présent l'identité du Pôle.

Le site s'organise en deux parties :

- une première partie à vocation informative. L'utilisateur, en navigant dans les différents onglets peut découvrir l'organisation et le fonctionnement du Pôle.

L'onglet Adhésion permet de comprendre les conditions d'adhésion et de télécharger le document correspondant.

L'onglet téléchargements regroupe les documents d'organisation du Pôle, les rapports produits dans le cadre des groupes de travail. Il permettra aussi d'avoir accès à des documents et publications scientifiques.

Un forum en ligne sera disponible afin de permettre aux utilisateurs d'échanger sur différents sujets.

- Une deuxième partie est accessible via l'encart « flore en ligne ». Cet encart permet d'accéder aux données du Pôle selon quatre modes de recherche accessibles à tous.

Recherche par plante, par thème, par commune et par site.

- Jean-Noël AVRAIN présente les fonctionnalités du nouveau moteur cartographique, accessible uniquement aux utilisateurs connectés (membres du comité de pilotage, opérateurs du Pôle : CBNA et CBNMC, autorité publique exerçant une mission de police de l'environnement, adhérents, autorité publique et acteur commandité par une autorité publique : accès temporaire sur zone d'étude définie pour ces deux derniers cas). Il précise que ce moteur permet d'intégrer de manière constante les données du Géoportail et les couches Carmen de la DREAL.

Questions :

François Besancenot souhaiterait savoir s'il est possible d'exporter les couches de données cartographiques.

Jean-Noël AVRAIN explique que la seule exportation possible pour l'instant est en alpha-numérique. Il est possible d'intégrer ces données dans un SIG.

Vincent BOULLET précise que l'on peut envisager une troisième phase de développements informatiques en fonction des usages de la plateforme.

Jean-Luc CARRIO souhaiterait connaître le pas de temps d'actualisation des données.



Vincent BOULLET annonce que dans l'idéal, il faudrait une mise à jour par trimestre sachant que c'est pendant l'hiver que les botanistes saisissent la majeure partie de leurs données récoltées durant la phase de terrain, le rythme actuel d'actualisation au sein des CBN étant annuel.

Luc MERY de l'association Apollon 74, demande s'il sera possible d'accéder aux données et d'en intégrer depuis un smartphone.

Vincent BOULLET et Jean-Noël AVRAIN précisent que cela est envisageable. Vincent BOULLET fait le parallèle avec les programmes de reconnaissance automatique et met encore en avant le côté pédagogique plutôt qu'une ultra-simplification qui ne permet pas d'apprendre.

- Ornella KRISTO explique les conditions de réalisation des monographies de taxons présentes sur le site. De nombreux critères sont renseignés, permettant à l'utilisateur d'avoir des informations précises sur le taxon recherché. La rédaction de ces monographies a été réalisée par les deux CBN et relues par des botanistes.

Ornella précise que les monographies et les données correspondent à la version 3 du référentiel national TAXREF mais le passage vers la version 5 est prévu très prochainement.

- Ornella Kristo évoque la possibilité d'organiser des journées techniques avec les différents partenaires afin de les former à l'utilisation de la plateforme mais également d'échanger avec eux sur leurs attentes.

• Dynamique régionale du Pôle

Ornella Kristo explique les actions menées dans les deux groupes de travail existants (flore vasculaire et habitats).

La liste rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes est désormais validée par l'UICN et par le CSRPN. De cette liste, découle la liste des espèces sensibles pour le PIFH. Cette liste a été établie selon une méthodologie définie en groupe de travail qui repose sur la liste rouge et des critères plus subjectifs comme la facilité de cueillette ou l'attractivité de l'espèce. Elle recense 82 espèces jugées sensibles et 38 espèces jamais retrouvées en Rhône-Alpes.

La liste rouge de la végétation et des habitats de Rhône-Alpes est en cours d'élaboration. A ce jour, une pré-liste est terminée. L'analyse de relevés supplémentaires devrait permettre d'affiner les cotations afin de finaliser cette liste.

La constitution d'un troisième groupe de travail est annoncée. Il travaillera sur la stratégie de la conservation en Rhône-Alpes. Les deux CBN préparent conjointement une note méthodologique qui sera soumise au groupe de travail et discutée.



Plusieurs experts se sont déjà portés volontaires pour participer à ce groupe qui se réunira une première fois fin mars ou début avril (date à définir). Les participants sont invités à s'inscrire auprès d'Ornella KRISTO avant le 5 mars.

• Programme de travail 2013

- Ornella KRISTO précise que les échanges avec les adhérents effectifs et potentiels auront lieu afin de répondre aux interrogations de chacun et d'organiser au mieux les transferts de données. L'ouverture effective des droits d'accès aux données géolocalisées est prévue pour le **mois de mars**. La proposition est faite de réfléchir avec les participants à l'organisation de journées techniques pour initier les structures à l'utilisation de la plateforme et échanger sur les besoins de chacun.

- Vincent BOULLET détaille les évolutions prévues de la plateforme. L'intégration des données de bryoflore sera réalisée en 2013. Un référentiel de la bryoflore est en cours d'élaboration et sa publication déterminera la date de mise en ligne de ces données.

Il évoque également les développements complémentaires nécessaires à l'intégration des données de végétation et d'habitats. Une première proposition d'un module sera travaillée en 2013. En 2014, le Pôle pourra alors développer l'aspect fonctionnel.

Il explique que l'intégration des données « fonge » est également prévue dans les objectifs du Pôle flore. Cette évolution interviendra lorsque le recul sur les données flore et habitats sera suffisant.

- Ornella KRISTO précise que les travaux initiés dans les groupes de travail seront poursuivis en 2013.

Elle souligne également l'importance de travailler de manière concertée avec le Pôle gestion pour construire au mieux les liens entre les deux Pôles.

Questions :

- Lise WLERICK, de l'ONF, s'interroge sur la différence existante entre le futur groupe de travail sur la stratégie de conservation et le réseau actuel de conservation de la flore Alpes-Ain.

Pascal CHONDROYANNIS précise que le réseau Alpes-Ain travaille à l'échelle de l'arc alpin. L'objectif du groupe de travail créé dans le cadre du Pôle est d'élaborer une stratégie régionale, en collaboration avec le CBNMC, qui bénéficiera ainsi des acquis antérieurs.

Vincent BOULLET ajoute qu'un réseau de conservation est actif dans le département de la Loire et bénéficie d'un soutien du Conseil général.

- Luc Méry souhaiterait savoir comment une collectivité peut accéder aux données et notamment aux données sensibles dans le cadre des documents d'urbanisme.

Vincent BOULLET en profite pour préciser que les données du Pôle ne correspondent pas à des inventaires exhaustifs d'espèces sur un territoire. Les données doivent être complétées par



des inventaires de terrain propres à l'étude concernée. Le Pôle permet d'apporter des informations sur l'existant en termes d'inventaires.

Jean-Luc CARRIO complète ces propos en précisant que les données du Pôle peuvent jouer un rôle d'alerte. L'effort des communes pour améliorer la connaissance de leur territoire est important.

Il est aussi intéressant de noter que l'accès aux données géolocalisées par les communes est possible temporairement et pour le territoire étudié sur demande auprès du Pôle.

- Lise WLERICK questionne les intervenants sur la cohérence entre le Pôle et l'Observatoire nationale de la biodiversité.

Pascal CHONDROYANNIS précise que l'ONB vise à produire un tableau de bord mettant en relation des indicateurs synthétiques de biodiversité avec des indicateurs socio-économiques. Le Pôle correspond en fait à la déclinaison régionale du SINP et produit de la connaissance scientifique qui alimente la fabrication des indicateurs. Le SINP évolue actuellement au niveau national et l'on peut se poser des questions pour les impacts futurs sur le Pôle.

Jean-Luc CARRIO précise que la Charte du pôle, telle qu'elle a été élaborée, n'est pas compatible avec le nouveau protocole du SINP national. Ce protocole constitue une version de travail. La DREAL s'organise actuellement pour faire remonter des informations au niveau national dans le but d'une meilleure prise en compte des démarches régionales. D'autre part, la notion d'observatoire est encore mal identifiée.

- La situation actuelle par rapport à la création du Pôle faune est abordée.

Jean-Luc CARRIO explique que l'étude de préfiguration a été portée par la LPO Rhône-Alpes. Toutefois, le futur opérateur du Pôle n'est pas défini. C'est un chantier important à relancer en 2013.

Signature officielle de la Charte et allocutions par :



- M. André Philippon, vice-président à l'environnement du Conseil Général de l'Ain,
- Mme Christiane FARRET, Présidente du Syndicat mixte pour la gestion du Conservatoire botanique national alpin,
- M. Robert FLEURAUD, Président du Syndicat mixte du Conservatoire botanique national du Massif central,
- Mme Annie AGIER Région RA, Conseillère Régionale, vice-présidente de la Commission « Environnement et santé ».
- M. Jean-Philippe DENEUVY Directeur Régional adjoint de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement pour Rhône-Alpes